

**150****DQ11.1**Projet d'aménagement hydroélectrique  
de la Toulnostouc par Hydro-Québec

Côte-Nord

6211-03-061

Baie-Comeau, le 2 avril 2001

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 210  
Québec, QC  
G1R 6A6

Att : Madame Ginette Giasson  
Coordonnatrice de la Commission

V.R. : Projet d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc

Madame,

Pour faire suite à votre lettre du 23 mars 2001, il me fait plaisir de répondre à vos questions concernant les activités de pêche sur la Toulnostouc.

Le chiffre donne la réponse à vos interrogations.

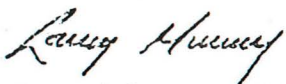
1. La proportion de nos activités de pêche est de 50%
2. Une proportion de 60 jours-pêcheurs est généré annuellement sur la rivière Toulnostouc.
3. Voir la carte le site est encerclé et indiqué par un point à l'endroit le plus utilisé pour la pêche.
4. Le moyen employé est le bateau et par la route du Lac Ste-Anne environ 50/50%.
5. a) Les espèces de poisson capturées sont le brochet, l'omble de la fontaine qui viennent des tributaires et du Lac Ste-Anne.  
b) Brochet et l'omble de la fontaine et quelquefois le touladis.

6. La clientèle provient surtout de l'extérieur de la région : Beauce, Lévis, Nouveau Brunswick, Canton de l'est, Montréal, Québec, Europe dans une proportion de 10 et 15%.

Sur la deuxième page

1. Le secteur en aval du pont, voir carte annexée.
2. Concernant les frayères, nous ne sommes pas en mesure de les évaluer car nous ne les avons jamais observé.
3. Les espèces sont le brochet, truite (omble de la fontaine) et le touladis.
4. Durant la saison nous consommons environ 4 à 5 repas de poisson par semaine soit environ 80% de brochet et 20% de truite.

Espérant, madame Giasson que ces informations seront vous satisfaire et je demeure toujours disponible pour des renseignements supplémentaires.



Larry Murray, président,  
Paradis de la Rivière  
Route 389, C.P. 316,  
Baie-Comeau, QC  
G4Z 2H1



